

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 novembre 2018

Nombre de conseillers élus : 27
Nombre de conseillers en fonction : 27
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de procurations : 4
Date d'affichage de la convocation : 20.11.2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil après convocation légale envoyée le vingt novembre deux mil dix-huit, sous la présidence de Madame Béatrice BULOU, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

André RITTER – Gérard CONRAD – Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI – Jean-Michel PFINDEL – Sébastien BOUREL – Pervenche GENESTE – Armand RUPP – Pia BUHREL – Evelyne CHENOUX – François GEROLT – Eric THOMY – Elisabeth DEISS – Carole METZ – Chloé BENEDICK – Stéphane WAGENHEIM - Doria BOUDJI – Marc ROTH – Pierre EHRHARDT – Aline JUNGER – Hervé DIEBOLD

Etaient absents excusés représentés

Madame Audrey BERI donne procuration de vote à Monsieur Gérard CONRAD
Madame Chloé DELION donne procuration de vote à Monsieur Marc ROTH

Etaient absents :

Madame Adélaïde GRUNENWALD – Monsieur Eric MOUY

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOU, Maire, ouvre la séance

Le Maire :
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois
Transmis au Représentant de l'Etat le 28 novembre 2018
Publié le 28 novembre 2018

Le Maire, Béatrice BULOU



3. Fixation des tarifs communaux 2019

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 23

Conseillers
absents : 4
dont 2 avec procuration

Les tarifs communaux sont révisés chaque année. Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer une hausse moyenne d'environ 3 % sur les tarifs pour l'année 2019.

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,

FIXE les tarifs communaux comme suit :

- à compter du 1^{er} janvier 2019,

A) MISE A DISPOSITION DU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

TARIFS EXTERNES

	TYPE D'OCCUPATION				DEPASSEMENT HORAIRE
	Pour une utilisation jusqu'à 3 heures : réunions, expositions, réceptions, théâtres	Pour une utilisation de 3 à 5 heures : apéritifs, réunions	Pour une utilisation en journée jusqu'à 19 heures	Pour une utilisation au-delà de 5 heures et dans la limite autorisée par le règlement : dîners dansants, concerts, repas, divers	
GRANDE SALLE	Tarif horaire	Forfait	Forfait	Forfait	APRES 19 H EN JOURNEE, APRES MINUIT EN SEMAINE ET LE DIMANCHE ET APRES 3H00 DU MATIN DANS LA NUIT DE SAMEDI A DIMANCHE - APPLICATION D'UN FORFAIT DE 100,00 € PAR HEURE ENTAMEE
	69,00 €	269,00 €	536,00 €	772,00 €	
PETITE SALLE	44,00 €	175,00 €	357,00 €	554,00 €	
LES DEUX SALLES	87,00 €	352,00 €	714,00 €	1 112,00 €	
CUISINE				271,00 €	
COUVERTS				2,80 €	

TARIFS HABITANTS ET ASSOCIATIONS DE MUNDOLSHEIM

TYPE D'OCCUPATION					DEPASSEMENT HORAIRE
	Pour une utilisation jusqu'à 3 heures : réunions, expositions, réceptions, théâtres	Pour une utilisation de 3 à 5 heures : apéritifs, réunions	Pour une utilisation en journée jusqu'à 19 heures	Pour une utilisation au-delà de 5 heures et dans la limite autorisée par le règlement : dîners dansants, concerts, repas, divers	
GRANDE SALLE	Tarif horaire 34,50 €	Forfait 134,50 €	Forfait 268,00 €	Forfait 386,00 €	APRES 19 H EN JOURNEE, APRES MINUIT EN SEMAINE ET LE DIMANCHE ET APRES 3H00 DU MATIN DANS LA NUIT DE SAMEDI A DIMANCHE - APPLICATION D'UN FORFAIT DE 100,00 € PAR HEURE ENTAMEE
PETITE SALLE	22,00 €	87,05 €	178,50 €	277,00 €	
LES DEUX SALLES	43,50 €	176,00 €	357,00 €	556,00 €	
CUISINE				135,50 €	
COUVERTS				1,40 €	

- Immobilisation des installations pour préparer une manifestation : 100,00 € par jour.
- Galette de chaise à nettoyer : 5,00 €
- La casse sera facturée au prix coûtant.
- Caution instaurée pour tous : 1 000,00 € + attestation d'assurance
- L'heure de nettoyage (si nécessaire) sera facturée 32,- €
- Un forfait de 50,- € sera facturé aux utilisateurs en cas de non- respect de l'art. 10 du règlement, à savoir le tri des déchets
- Les associations de Mundolsheim peuvent bénéficier d'une mise à disposition gratuite par an, dans une des salles appartenant à la commune, dont le centre culturel, en fonction des disponibilités. Pour l'Amicale des Pompiers la gratuité d'une soirée supplémentaire est accordée.
- Pour les paroisses catholique et protestante de Mundolsheim une réduction de 50% est accordée pour la 2^{ème} location.
- Pour le personnel communal une gratuité par an peut être accordée pour fêtes de famille (mariage de l'agent ou d'un enfant, baptême, communion, enterrement).

B) MISE A DISPOSITION AUDITORIUM

Par jour	216,00 €
Par ½ journée	136,00 €

C) MISE A DISPOSITION DIVERS MATERIEL COMMUNAL

<i>Grilles expo</i>	3,60 €
<i>Grille + panneau</i>	3,90 €
<i>Table pliante</i>	2,90 €
<i>Table + 2 bancs</i>	4,75 €
<i>Chaise</i>	0,40 €

D) CONCESSIONS CIMETIERES - VACATION

<i>tombe 0,64 m² (urne 0.80mx0.80 m) - 15 ans</i>	40,60 €
<i>tombe 0,64 m² (urne 0.80mx0.80 m) - 30 ans</i>	81,40 €
<i>tombe 0,72 m² (tombe enfant 1.20x0.60m) - 15 ans</i>	55,40 €
<i>tombe 0,72 m² (tombe enfant 1.20x0.60m) - 30 ans</i>	110,80 €
<i>tombe simple 2 m² - 15 ans</i>	110,80 €
<i>tombe simple 2 m² - 30 ans</i>	221,60 €
<i>tombe double 4 m² - 1^{ère} concession de 30 ans</i>	221,60 €
<i>tombe double 4 m² - renouvellement 15 ans</i>	221,60 €
<i>tombe double 4 m² - renouvellement 30 ans</i>	443,20 €
<i>tombe triple 6 m² - 15 ans</i>	334,70 €
<i>tombe triple 6 m² - 30 ans</i>	669,40 €
<i>tombe quadruple 8 m² - 15 ans</i>	444,20 €
<i>tombe quadruple 8 m² - 30 ans</i>	888,40 €
<i>Vacation funéraire</i>	25,00 €
<i>Concession d'une case au columbarium - 15 ans</i>	1 020,70 €
<i>Concession d'une case au columbarium - 30 ans</i>	2 041,40 €

E) DEPOSITOIRE COMMUNAL

<i>Pour les habitants de Mundolsheim par jour</i>	8,40 €
<i>Pour les extérieurs par jour</i>	12,00 €

F) DROIT DE PLACE

<i>Par jour - minimum 3 ml</i>	7,15 €
<i>Le mètre linéaire supplémentaire</i>	2,45 €
<i>Consommation électrique : forfait horaire</i>	0,80 €
<i>Par camion forfait journalier</i>	103,00 €
<i>Cirque : forfait</i>	25,80 €

G) PHOTOCOPIEUR

<i>Mairie : la photocopie</i>	0,10 €
<i>Bibliothèque : la photocopie</i>	0,10 €

H) MISE A DISPOSITION CLUB-HOUSE SOUS LE PARVIS DE LA MAIRIE *

<i>Forfait réunion (inférieur à 3h)</i>	86,00 €
<i>Mise à disposition exclusivement réservée au personnel communal 1 fois par an</i>	161,00 €

I) MISE A DISPOSITION INFRASTRUCTURES DES FLORALIES (hors prestations) *

	<i>Club-house dans la limite de 4h</i>	<i>Club-house au-delà de 4h et dans la limite fixée au règlement</i>	<i>Club-house et infrastructure (forfait journalier dans les conditions fixées au règlement)</i>
<i>Particuliers domiciliés à Mundolsheim et associations de Mundolsheim</i>	161,00 €	402,00 €	-
<i>Particuliers non domiciliés à Mundolsheim</i>	321,00 €	803,00 €	-
<i>Associations hors Mundolsheim et Entreprises</i>	-	-	536,00 €

J) MISE A DISPOSITION INFRASTRUCTURES PETANQUE (hors prestations) *

	<i>Club-house + infrastructures</i>
<i>Entreprises</i> (forfait journalier dans les conditions fixées au règlement)	321,00 €
<i>Associations hors Mundolsheim</i> (forfait journalier dans les conditions fixées au règlement)	214,00 €
<i>Associations de Mundolsheim Forfait 4h</i>	161,00 €

K) MISE A DISPOSITION INFRASTRUCTURES TENNIS (hors prestations) *

	<i>Club-house + infrastructures</i>
<i>Entreprises</i> (forfait journalier dans les conditions fixées au règlement)	321,00 €
<i>Associations hors Mundolsheim</i> (forfait journalier dans les conditions fixées au règlement)	214,00 €
<i>Particuliers domiciliés à Mundolsheim et associations de Mundolsheim Forfait 4h</i>	161,00 €
<i>Particuliers domiciliés hors Mundolsheim Forfait 4h</i>	321,00 €

* (Caution instaurée pour tous : 500 € + attestation d'assurance)

L) PERSONNEL COMMUNAL

Forfait personnel communal en fonction des interventions nécessaires par personne et par heure	33,00 €
---	----------------

M) TARIFS PUBLICITE – BULLETIN MUNICIPAL

<i>La 4^e de couverture</i> <i>Format 21x29.7 en quadri</i>	1 628,00 €
<i>La page</i> <i>Format 16.5x26</i>	750,00 €
<i>La demi-page</i> <i>Format 13x16.5</i>	388,00 €
<i>Le quart de page</i> <i>Format 8x13</i>	211,00 €
<i>Le huitième de page</i> <i>Format 6.5x8</i>	114,00 €
Abonnement : La quatrième annonce gratuite	

N) SERVICE ENFANCE

	PRESTATIONS / TRANCHES	REVENU ANNUEL DE REFERENCE DU FOYER*			TARIF EXTERIEUR
		- de 8 840 €	de 8 840 € à 12 625 €	+ de 12 625 €	
A.L.S.H. <i>(Mercredis et Vacances)</i>	1/2 JOURNEE	3,00 €	7,40 €	9,80 €	11,00 €
	JOURNEE	5,00 €	12,20 €	16,20 €	18,60 €
	SEMAINE 4 JOURS	17,30 €	42,00 €	56,40 €	62,20 €
	SEMAINE 5 JOURS	21,50 €	52,80 €	70,50 €	77,40 €
PERISCOLAIRE	ACCUEIL DU MATIN avant la classe ou GARDE jusqu'à 12h30 (sans repas)	0,90 €	1,75 €	2,10 €	2,40 €
	FORFAIT ANIMATION SOIR	2,00 €	3,60 €	4,50 €	4,90 €
	ANIMATION MIDI	0,10 €	1,80 €	2,40 €	3,20 €
DROITS D'INSCRIPTION	FORFAIT	21,20 € par an et par famille			
RETARD	FORFAIT	11,00 € à partir du 3ème retard			
REPAS		4,75 €			

Les repas ne sont pas compris dans les prestations indiquées.

*Le revenu annuel de référence du foyer se calcule à partir des revenus fiscaux de référence du foyer, divisés par le nombre de parts. Si sur l'avis d'imposition il n'est pas fait mention d'un revenu fiscal de référence, seront pris en compte tous les revenus du foyer divisés par le nombre de parts.

Le dernier avis d'imposition doit être obligatoirement fourni avant le 15 janvier pour bénéficier des réductions.

O) SERVICE JEUNESSE**TARIFS ACCUEIL LIBRE**

<i>Prestations</i>	<i>Coût de la sortie après participation de la commune</i>	<i>Coût facturé aux familles de Mundolsheim</i>	<i>Coût facturé - Extérieurs -</i>
Type de SORTIES			
T 1	1 à 3 euros	2,30 €	3,40 €
T 2	3 à 5 euros	4,50 €	5,65 €
T 3	5 à 7 euros	6,85 €	7,95 €
T 4	7 à 9 euros	9,00 €	10,25 €
T 5	9 à 11 euros	11,35 €	13,60 €
T 6	11 à 13 euros	13,60 €	15,90 €
T 7	13 à 15 euros	15,90 €	18,25 €
T 8	15 à 17 euros	18,25 €	20,50 €
T 9	17 à 19 euros	20,50 €	22,70 €
T 10	19 à 21 euros	22,70 €	26,20 €
T 11	21 à 23 euros	25,00 €	28,40 €
T 12	23 à 25 euros	27,30 €	30,65 €
T 13	25 à 27 euros	29,60 €	33,00 €
T 14	27 à 29 euros	31,85 €	35,25 €
T 15	29 à 31 euros	34,10 €	38,60 €
T 16	31 à 33 euros	36,35 €	40,90 €
T 17	33 à 35 euros	38,70 €	43,15 €
T 18	35 à 37 euros	40,90 €	45,50 €
T 19	37 à 39 euros	43,20 €	47,70 €
T 20	39 à 41 euros	45,50 €	51,10 €
1 Repas		6,00 €	7,15 €

Les droits d'inscription :

Carte de membre :

- **21,60 €/ an/ famille**
- Extérieurs (hors Mundolsheim) : avec un parrainage : 27,30 €/ an/ famille.

En cas de séjour le tarif sera décidé lors d'une délibération spécifique du Conseil Municipal.

Ces tarifs tiennent compte de la participation de la commune.

TARIFS FORMULE ENCADREE

PRESTATIONS	Tarifs Mundolsheim	Tarifs Extérieurs
1 journée (mercredi-vacances)	9,00 €	11,40 €
½ journée (mercredi-vacances)	5,65 €	7,95 €
aide aux devoirs de 16h à 19h	3,40 €	5,15 €
repas (mercredi-vacances)	6,00 €	7,15 €

PRESTATIONS	Tarifs Mundolsheim	Tarifs Extérieurs
Carte de membre	21,60 €	27,30 €

A ces tarifs s'ajoute le supplément pour chaque activité spécifique comme pour les jeunes en formule libre. Chaque retard est facturé 2,00 €. A partir du 3^{ème} retard un forfait de 10,00 € sera appliqué.

- fixe le tarif appliqué à l'activité HIP-HOP proposé au Service Jeunesse comme suit :
 - 89,60 € pour une inscription à l'année pour les familles non domiciliées dans la commune
 - 67,00 € par enfant pour une inscription à l'année pour les familles de Mundolsheim.

P) BIBLIOTHEQUE

Tarifs pour documents non rendus ou abimés :

- prix d'achat du document neuf (sans remises, ni pondérations) + 5 € par document de moins de 5 ans d'âge. La majoration n'est pas appliquée si le document a plus de 5 ans.

Tarifs pour retards de restitution des documents :

- 10 centimes par document et par jour à partir de 15 jours de retard.

Documents : Livres adultes, jeunesses, bandes dessinées, CD audio, textes lus, cédéroms, DVD et jeux de la Bibliothèque Municipale.

Q) GITE COMMUNAL

Par délibération du 16 octobre 2017, le Conseil Municipal fixait les tarifs du gîte communal pour l'année 2018. Il est proposé de maintenir ces tarifs dans les mêmes conditions.

Période	Semaine	Week-end (ou deux nuitées)	Journée supplémentaire
Hors saison	600€	300€	100€
Congés scolaires printemps et Toussaint	900€	450€	100€
Congés scolaires hiver	700€	350€	100€
Mai-juin-septembre hors congés scolaires	800€	400€	100€
Haute saison, marché de Noël et congés estivaux	1000€	500€	100€

ADOPTE A L'UNANIMITE

5 Abstentions : Chloé DELION (procuration de vote) – Hervé DIEBOLD – Pierre EHRHARDT – Aline JUNGER – Marc ROTH



Pour extrait conforme
 Mundolsheim, le 28 novembre 2018

Le Maire,


 Béatrice BULOUE



Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : MAIRIE DE MUNDOLSHEIM

Utilisateur : FREYERMUTH SANDRA

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DEL20181126PV3
Date de la décision:	2018-11-26 00:00:00+01
Objet:	Fixation des tarifs communaux 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.10
Identifiant unique:	067-216703090-20181126-DEL20181126PV3-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 067-216703090-20181126-DEL20181126PV3-DE-1-1_0.xml	text/xml	865
nom de original: 67309CM_DEL20181126PV3.pdf	application/pdf	1329443
nom de métier: 70_DE-067-216703090-20181126-DEL20181126PV3-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1329443

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 novembre 2018 à 16h17min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 novembre 2018 à 16h18min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 novembre 2018 à 16h18min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 novembre 2018 à 16h20min27s	Reçu par le MI le 2018-11-29